

« Reo gwen war loar nevez, a den d'ar glao aliez. »  
« Gelée blanche à la lune nouvelle, la pluie souvent appelle . »

#### **Horaires Mairie**

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h  
Les mardis, mercredis et jeudis : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Le Samedi : de 9h à 12h

#### **Horaires Agence Postale**

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

#### **Horaires Bibliothèque**

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h  
Dimanche : de 10h à 12h

#### **Cabinet infirmier**

Portable : 06 68 29 25 94

#### **Permanences**

##### Assistante sociale CDAS :

Caroline CAROFF le jeudi matin sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : Sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : Mercredi matin 9h-12h avec ou sans rendez-vous au 07.69.47.35.88 ou à [fs.morlaix@pimms.org](mailto:fs.morlaix@pimms.org)

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie de Pleyber-Christ le mardi de 9h00 à 12h00,
- Mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner tous les 1er et 3ème mardis du mois, de 14h à 17h

#### **Banque alimentaire**

Le mercredi 31 janvier 2024 de 11h à 12h, cuisine de la Salle Polyvalente.

#### **Web**

Retrouvez toutes les informations et le Ploun'Infos en pdf sur le site internet de la commune :

<https://www.plouneour-menez.bzh/>

Ou sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez>

## CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 9 novembre 2023 à 20h dans la salle du Conseil

#### **Présents :**

Sébastien MARIE, Pauline LACHIVER-KERGOAT, Maëldan CORRE, Delphine SAUBAN, Laurent FONTANIER, Christelle L'HURIEC, Aline COAT, René CHEVER, Marie Anne GUILLERM, Thomas GALL, Baptiste MESSAGER (présent à partir du point 2), Pascal MOGUEROU, Stéphanie MORVAN, Marie ROBAIL.

#### **Absente :** Amandine GOURVES

La séance commence par un point sur l'état de la commune après la tempête Ciaran. A cette heure, 20 villages étaient toujours sans électricité. La Mairie a installé, dans la salle Foyer, une base de Vie, du 6 au 8 Novembre. Élus et bénévoles se sont relayés pour maintenir ce lieu ouvert et permettre à chacun de recharger les batteries de ses appareils mobiles, de se réchauffer et de préparer à manger. Le 9 Novembre, ce sont des enfants de Commana qui ont été accueillis, faute d'électricité dans leur école. Les trois agents des services techniques travaillent encore ardemment pour sécuriser les routes.

Depuis le 7 novembre, un arrêté municipal interdit la fréquentation des sentiers de randonnée car ils demeurent dangereux.

### **Ordre du jour**

#### **1. Attribution marché - travaux salle de sport**

Alain LE SCOUR présente une synthèse des 11 lots. L'appel d'offre a été laborieux car peu d'entreprises ont répondu et certaines l'ont fait avec des erreurs. Celles retenues sont :

Lot 1 : désamiantage : LIZIARD - Lot 2 : Gros œuvre : PERAN - Lot 3 : Charpente : DILASSER - Lot 4 : Couverture : VASSELET - Lot 5 : Menuiseries extérieures : 4 M - Lot 6 : Menuiseries intérieures : LAROCHE - Lot 7 : Cloisons sèches : LAPOUS - Lot 8 : Revêtements sols : LE TEUFF - Lot 9 : Peinture : LE COZ - Lot 10 : Electricité : SQUIBAN - Lot 11 : Chauffage / Plomberie : CHAPALAIN.

7 entreprises sont situées sur le territoire de Morlaix Communauté. Le total des coûts s'élève à 869 172,83 € (soit 4% au-dessus de l'estimation de M. LE SCOUR).

Votée à l'unanimité.

#### **2. Salle de sport : avenant au marché de maîtrise d'œuvre :**

Comme évoqué lors du point précédent, les tarifs des honoraires du maître d'œuvre doivent être revus car ils sont indexés sur le montant des travaux.

Voté à l'unanimité.

# CONSEIL MUNICIPAL (suite)

## 3. Demande de subvention PACTE FINISTERE 2030

Le Conseil est sollicité pour le dépôt de demande de subventions auprès du département. Le Conseil Municipal propose de rénover :

- l'éclairage public, avec le changement de 27 lanternes en LED, pour un montant de 33 500 €,
- une première partie de la reprise des menuiseries des foyers logement, pour un montant de 35 000 €.

Votée à l'unanimité.

## 4. Renouvellement contrats d'assurance au 1er janvier 2024

Proposition est faite de renouveler les contrats déjà existants, moyennant une majoration concernant :

**A /** les dommages aux biens, aux bâtiments et la responsabilité civile (+30%)

**B /** la flotte automobile et les missions élus – collaborateurs (+ 7.40 %)

Concernant l'assurance statutaire, devant être renouvelée au 1er janvier également : le Centre de Gestion a négocié des modalités, pour 2024, qui offrent les mêmes garanties qu'auparavant, avec une hausse de 3% du montant des cotisations. Monsieur le Maire souligne que les compagnies d'assurance sont désormais très réticentes à assurer les communes.

Voté à l'unanimité.

## 5. Motion de soutien au financement des EHPAD

Lecture est faite d'un document qui sera présenté au Président de la République, lors du Congrès des maires fin Novembre 2023. Ce document défend la nature des EHPAD et de leur « modèle breton », gérés par les communes, à des tarifs les plus bas possible. Ce modèle est mis à mal par le manque de soutien financier de l'État et le fonctionnement quotidien de ces établissements indispensables est mis en péril. Votée à l'unanimité.

## 6. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2024 :

Le montant de ces dépenses est fixé à 25% maximum du budget total. Votée à l'unanimité.

## 7. Décision modificative budgétaire :

La durée d'amortissement du tracteur récemment acheté par la commune proposée est de 8 ans. Votée à l'unanimité.

## INFORMATIONS COMMUNALES



### **ATTENTION : chemins interdits d'accès**

Suite à la tempête Ciaran, le Maire a établi un arrêté municipal **interdisant l'accès à tous les chemins boisés de la commune, et ce jusqu'à nouvel ordre.**



### **Nouveau à Plounéour-Menez**



Marion LINGLIN et Camille ROQUET ont ouvert leur centre équestre au 649 Le Guillec. Pratiquant une équitation d'extérieur respectueuse de l'animal et de l'environnement, elles accueillent les cavaliers débutants ou expérimentés et proposent des formules adaptées : randonnées, promenades à cheval, leçons d'équitation, et pensions au pré sur 23 ha. Sur réservation au 07.60.81.37.54, au 06.72.19.83.24, par [leschevauxduneour@gmail.com](mailto:leschevauxduneour@gmail.com) ou par Facebook : Les chevaux du Néour.



### **" Guir-Noël est de retour "**

Pour cette deuxième édition, la magie de Noël s'invite au village de Guirhoël. Des nouveautés attendent petits et grands. A découvrir **à partir du lundi 27 novembre** à Guirhoël.



## Junior Association

L'assemblée générale de la junior association a eu lieu vendredi 10 novembre. Le bilan de la période de septembre 2022 à août 2023 a été présenté (ramassage des déchets, spectacle de Noël, confection de plats à emporter, buvette au Festival Handdifférences). Le bilan financier et moral est bon ! Pour cette année, plusieurs projets sont en cours d'élaboration : vente de crêpes et de créations au marché de Noël du 8 décembre, Repas Kig ha farz au printemps,...

L'objectif est de mener des animations sur la commune pour récolter de l'argent afin de financer un séjour en juillet 2024. La junior association est ouverte à toute collaboration avec d'autres associations de la commune ! Contact : [yaouanks.29410@gmail.com](mailto:yaouanks.29410@gmail.com)



## Espace Jeunes



L'espace jeunes et l'ALSH seront **ouverts du 2 au 5 janvier 2024**. Les jeunes sont invités à donner leurs idées pour le prochain programme de Noël lors des accueils libres (mardi 17h-18h30 et vendredi 17h-20h30). **Fermeture annuelle du service Enfance Jeunesse du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier 2023 inclus.**

## Collecte de ferraille

Les jeunes de la junior association remercient toutes les personnes qui sont venues déposer leurs encombrants les 21 et 22 octobre lors de la collecte de ferraille. Sincèrement MERCI !



## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

### Le Service public de l'eau – An Dour, votre nouvel opérateur pour l'eau au 1er janvier 2024

Pour une gestion globale de notre ressource en eau sur le territoire, de la source à la mer, Morlaix Communauté a fait le choix de la création d'une régie publique de l'eau, An Dour, opérationnelle à compter du 1er janvier 2024. Cette nouvelle structure aura en charge toutes les actions liées aux petit et grand cycles de l'eau sur les communes de l'agglomération : l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales, mais aussi la prévention des inondations, la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, et la lutte contre les pollutions. Objectifs ? Agir au quotidien sur la qualité et la quantité de la ressource, et garantir une uniformité de gestion aux habitants de Morlaix Communauté (tarifs, services, interventions, travaux...).

### **Quelles sont les démarches à faire pour vous, usagers ?**

- Si vous êtes abonné Véolia ou Suez :

Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer. Un courrier d'information concernant le transfert de votre contrat d'abonnement vous parviendra avec la dernière facture de votre opérateur actuel.

- Si vous êtes déjà abonné au Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté :

Aucun changement notable pour vous. Vos cycles actuels de relève de consommation et de facturation gardent les mêmes périodicités. Pour nous joindre, nos locaux et notre numéro vert restent identiques.

### **Contact :**

Service public de l'eau - An Dour  
3 rue Yves Guyader - 29600 Morlaix  
N° AZUR : 0 806 090 010

[www.andour.bzh](http://www.andour.bzh) (Accessible à partir de janvier 2024)



## Voeux du Maire

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient aux voeux pour la nouvelle année le **samedi 13 janvier 2024**, à partir de 18h à la Salle Polyvalente.

## Ploun'Patrimoine : Assemblée générale

L'assemblée générale de Ploun'Patrimoine se tiendra le **samedi 16 décembre 2023 de 10h à 12h à la Salle Foyer**. A l'issue de la réunion, un pot sera offert aux participants. Cette assemblée sera suivie d'un « Kig ha Farz » servi au restaurant du Roc'h Trédudon.

**La réservation au repas (26€ par personne) doit être confirmée avant le 10 décembre** auprès d'Annie POULIQUEN au 06.80.47.81.15.



## Collecte et valorisation des déchets

Décembre arrive avec ses soirées au coin du feu, ses préparatifs de fêtes et ses... montagnes de déchets ! Les fêtes de fin d'année approchent, on prépare les cadeaux, on s'apprête à recevoir la famille et les amis, les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que notre production de déchets augmente. Chaque année, durant la semaine de Noël, ce ne sont pas moins de 330 tonnes de déchets ménagers qui sont collectés par les camions de Morlaix Communauté.

Cette année, c'est décidé, dites STOP aux déchets en adoptant les bons gestes :

- de consommation durable,
- de tri des déchets de Noël,
- de réemploi et de réutilisation.

Pour les cadeaux, pensez à offrir des services (stage, cours particulier, expérience à vivre, etc.) plutôt que des produits ! A défaut, orientez-vous vers des produits de qualité durable qui pourront être réparés (jouets en bois par exemple). Pensez également au troc de jouets, aux achats d'occasion, etc. Et aux piles rechargeables !

Enfin, préférez des emballages réutilisés (anciens paquets cadeaux) ou réutilisables (furoshiki, sac à vrac, etc.) pour offrir joliment vos présents. Pour le repas de Noël, aux oubliettes la vaisselle jetable ! Sortez vos plus belles assiettes, vos nappes et serviettes en tissus et votre plus belle carafe pour proposer l'eau du robinet. Pour prolonger le plaisir, pensez aux boissons consignées et cuisinez vos restes dans les jours qui suivent ! Enfin, pour l'indétrônable sapin de Noël, laissez parler votre créativité en confectionnant votre propre sapin en bois, en carton, etc. ou en détournant une belle plante d'intérieur. A défaut, préférez un sapin avec racines, si vous avez la possibilité de le replanter, ou achetez auprès d'un producteur local.

## La JDC obligatoire

QUI ?

Les jeunes de 16 ans

QUAND ?

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ?

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ?

Présentation pièce d'identité + livret de famille

POURQUOI ?

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...



## Dates à retenir

**Dimanche 3 décembre** : Marché d'artisanat et créateurs locaux sur la place de l'Abbaye du Relecq

**Vendredi 8 décembre** : Animations de Noël de la commune, Pôle Culturel à 17h

**Dimanche 10 décembre** : Concert Hent Telenn Breizh, Salle Polyvalente et Foyer

**Dimanche 17 décembre** : Spectacle La Vache Luthière, Salle Polyvalente

Les articles et photos à faire paraître en **février** (pas de Ploun'Infos en janvier) sont à déposer pour **le lundi 15 janvier (matin) 2024**.